NOTRE SANTÉ EN DANGER

USAGERES, PROFESSIONELLES DE LA SANTÉ, ÉLUES, IL EST TEMPS DE RÉAGIR ENSEMBLE!

La santé de chacune et chacun passe par un service public de santé et des soins de qualité et de proximité avec des personnels en nombre et formés.

Arrêtons la casse de la santé!

Après des années d'une politique de réduction des moyens et de réformes successives, la mise en place par la loi Hôpital Patient Santé Territoire (loi BACHE-LOT) des Agences Régionales de Santé (ARS) accélère la privatisation de notre système de santé. Pour le service public cela se traduit par des fermetures de services, fusions d'hôpitaux et réductions de personnels... Cela aboutit à de véritables déserts médicaux, dans les secteurs urbains comme à la campagne. La permanence des soins est menacée. Pour les malades et leurs proches, les distances augmentent, avec tous les risques et les coûts supplémentaires que cela comporte.

Les directeurs des ARS, nommés par le gouvernement, sont des superpréfets sanitaires régionaux. Ils détiennent tous les pouvoirs pour organiser la santé dans son ensemble, en appliquant les directives gouvernementales. La représentation des usagere-s, des salarié-e-s, des personnels et des élu-e-s est réduite. Planifiant la désorganisation et la réduction des soins publics, les ARS favorisent le transfert vers le privé lucratif des soins les plus rentables pour le plus grand profit des groupes financiers de la santé et de leurs actionnaires.

Le nombre de centres de santé, de services de PMI diminue, la médecine scolaire est en voie de disparition, la médecine du travail risque d'être totalement sous le contrôle du patronat...

Les maternités de proximité ferment les unes après les autres, et sont remplacées par des usines à bébés. Pour l'IVG, les objectifs sont aussi de concentrer leur pratique dans quelques centres, et le développement abusif de l'IVG médicamenteuse.

La psychiatrie peu à peu privée de ses moyens de soin devient un instrument de contrôle social s'appuyant sur le tout sécuritaire.

La sécurité sociale financée par les cotisations en fonction des revenus doit permettre à chacun de bénéficier des soins selon ses besoins : c'est un principe solidaire.

Arrêtons la casse de la sécu!

De nombreuses mesures ont fait reculer ce principe solidaire : forfaits, franchises, dépassements d'honoraires, pénalités, déremboursements... Ce qui reste à la charge des foyers ne cesse d'augmenter.

Tout cela pousse vers l'assurance privée individuelle celles et ceux qui en ont encore les moyens et c'est par millions aujourd'hui que des gens diffèrent ou renoncent aux soins.

Le gouvernement veut privatiser la protection sociale en favorisant la création d'un marché pour les assurances privées. Chaque annonce d'exonération de cotisation pour une entreprise ou un emploi, met à mal le financement solidaire de la sécurité sociale.

Le projet sur la dépendance prévoit l'obligation de souscrire une assurance individuelle privée dès l'âge de cinquante ans ce qui remet en cause le principe fondamental de solidarité.

⇒ POUR SAUVEGARDER ET PROMOUVOIR LA SANTÉ PUBLIQUE ⇒ POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE UNIVERSELLE ET SOLIDAIRE

JOURNÉE NATIONALE D'ACTION LE 2 AVRIL 2011

TOUS ENSEMBLE DANS TOUTES LES RÉGIONS

ACCÈS AUX SOINS PARTOUT, POUR TOUTES ET TOUS : c'est un DROIT! DÉFENDONS-LE!

Action Consommation, ANCIC, ANECR, Appel des Appels, ATTAC, CADAC, CNAFAL, Collectif contre les franchises, CNDF, Coordination des Hôpitaux et maternités de proximité, Convergence services publics, Coordination des Élèves Infirmiers, Femmes Égalité, EGSP, Ensemble pour une Santé Solidaire, La Santé n'est pas une marchandise, Le Planning Familial, Mais c'est un Homme, Manifeste des Médecins Solidaires, UFAL, UNRPA-AMUF, confédération CGT, CGT Santé Action Sociale, FSU, SMG, SNASS-CGT, SNPST, SUD Santé Sociaux, SUD Union Fédérale Protection Sociale, UCMSF, USP, Solidaires, -EELV, FASE, GU, Les Alternatifs, M'PEP, NPA, PC, PCOF, PG, PS, Résistance sociale, République et Socialisme, - et plus d'une centaine de comités, collectifs et syndicats locaux ou d'entreprise.

HANDICAP, MALADIE INVALIDANTE: L'URGENCE D'UN REVENU D'EXISTENCE!

Ni Pauvre Ni Soumis Midi Pyrénées (NPNS MP) s'associe à l'appel national :

Notre santé en danger : Usager(e)s, professionnel(le)s de la santé, élu(e)s, il est temps de réagir ensemble!

Et à la journée nationale d'action du 2 avril

POUR SAUVEGARDER ET PROMOUVOIR LA SANTÉ PUBLIQUE ET POUR LA SECURITE SOCIALE UNIVERSELLE ET SOLIDAIRE

NPNS MP vous invite à manifester à Toulouse le 2 avril à 14h, place du Capitole

NPNS MP rappelle que les personnes en situation de handicap ou de maladie invalidante, qui ne peuvent pas, plus ou insuffisamment travailler, notamment les titulaires de l'AAH, vivent largement sous le seuil de pauvreté. Mais elles n'ont pas droit à la CMU. Elles paient donc plein pot les franchises médicales, les participations forfaitaires, le forfait hospitalier, les déremboursements, les dépassements d'honoraires, etc... Ou alors, comme de plus en plus de gens, elles cessent ou reportent des soins!

Et s'ajoutent à cela d'autres problèmes spécifiques : les transports ambulanciers non adaptés, les services de santé et cabinets médicaux pas ou peu accessibles, la disparition des hôpitaux de proximité, le manque de personnels dans les hôpitaux, le manque de formation et de moyens adaptés aux divers handicaps, les restrictions d'ALD et de transports sanitaires, les aides à domiciles insuffisantes, la taxation des accidentés du travail, un maguis législatif dans lequel le simple citoyen se perd, plus des revenus indignes d'une société moderne...

Plus une loi HPST qui met à mal les moyens des Ets et services médicosociaux, et un projet de prise en charge de la dépendance contraire à la loi de 2005 qui prévoyait la prise en charge de la perte d'autonomie quel que soit l'âge.

Le communiqué NPNS du 24 mars rappelle que 3 ans après la mobilisation historique du 27 mars 2008 du collectif (35 000 personnes dans les rues de Paris), les personnes en situation de handicap payent cher leur pauvreté!!!

Contacts: nipauvrenisoumis.mp@handi-social.fr Odile MAURIN - Handi-Social - 06 68 96 93 56 (12h - 21h) Magali DEJEAN - APF 31 - <u>cd.31@apf.asso.fr</u> - 06 83 77 65 90

Site internet régional : http://npnsmp.net63.net/index.html

Blog national: www.nipauvrenisoumis.org